



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance extraordinaire du 3 décembre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le troisième jour du mois de décembre 2018.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin
Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Gilbert Vachon
Mario Boily
Renald Rodrigue

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du budget 2019**
- 4. Adoption du programme triennal 2019**
- 5. Certificat de disponibilité des crédits**
- 6. Période de questions et commentaires**
- 7. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse, Denise Roy, ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 229-12-2018

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que madame la mairesse en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée

3. Adoption du budget 2019

Résolution 230-12-2018

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le budget de la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne pour l'année 2019 soient adopté au montant de 2 968 301\$ selon la répartition suivante des postes:

	2019
REVENUS	
DE FONCTIONNEMENT	
Taxes	1 773 962
Paielements tenant lieu de taxes	13 820
Services rendus	198 494
Impositions de droits	12 500
Amendes et pénalités	2 000
Intérêts	7 000
Autres revenus	25 000
Transfert	203 719
Total de fonctionnement	2 236 495
IMMOBILISATIONS	
Transfert (subv immo)	159 100
TOTAL REVENUS	2 395 595
DÉPENSES	
DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	333 907
Sécurité publique	215 614
Transport routier	740 877
Hygiène du milieu	304 195
Santé et bien-être	48 110
Aménagement, urbanisme et développement	71 237
Loisirs et culture	249 844
Frais de financement	33 503
Remboursement de la dette à long terme	162 900
Réserve financière	20 000
Total de fonctionnement	2 180 187
IMMOBILISATIONS	
Administration générale	2 000

Sécurité publique	5800
Transport routier	240 000
Hygiène du milieu	0
Santé et bien-être	341 706
Aménagement, urbanisme et développement	139 508
Loisirs et culture	59 100
Propriétés destinées à la revente	0
Total immobilisation	788 114
TOTAL DÉPENSES	2 968 301
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Surplus accumulé affecté	0
Financement	-505 706
Réserve financière et fonds réservé	-67 000
Produit de cession	0
Total autres activités financières	-572 706
Surplus (déficit)	0

Adoptée

4. Adoption du programme triennal 2019

Résolution 231-12-2018

CONSIDÉRANT l'article 953.1 du Code municipal par lequel le Conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 soit adopté tel que présenté.

Plan triennal d'immobilisations

	2019	2020	2021
INVESTISSEMENT			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Matériel informatique	2 000		
Réfection bureau		6 000	
TOTAL	2 000	6 000	0
SÉCURITÉ PUBLIC			
Équipement hors-route	5 800		
TOTAL	5 800	0	0
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
Ascenseur CCL	111 706		
Cuisine	15 000		
Gicleur	200 000		

Aménagement rampe handicapée	15 000		
TOTAL	341 706	0	0
TRANSPORT ROUTIER			
Rue Commerciale	4 000		
Loader, gratte et souffleur	225 000		
Camion lourd			250 000
Équipement déneigement	6 000		
GPS camion	5 000		
Rang 10 Ouest		300 000	
Prolongement rue		15 000	20 000
Pavage divers			300 000
TOTAL	240 000	315 000	570 000
HYGIÈNE DU MILIEU			
Tour d'eau		44 000	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT			
Fibre optique	12 508	12 508	12 508
Trottoirs	127 000		
Prolongement rue		65 000	80 000
Pancartes			10 000
TOTAL	139 508	77 508	102 508
LOISIRS ET CULTURE			
Parc du Sous-Bois	34 100		
Parc des aînés (phase 1)	25 000		
Parc des aînés (phase 2)		15 000	
Mobilier salle communautaire		10 000	
Toiture Hôtel-de-Ville			25 000
TOTAL	59 100	25 000	25 000
Propriétés destinées à la revente	0		
TOTAL	788 114	467 508	697 508
MODE DE FINANCEMENT			
Subvention			
PIQM-MADA	100 000		
Horizon des aînés	25 000	25 000	25 000
Fonds structurants	27 216		
TECQ		344 000	300 000
Autres			
Emprunt	505 706		370 000
Affectation fonds réservés	67 000		
Budget	63 192	98 508	2 508
TOTAL	788 114	467 508	697 508

Adoptée

5. Certificat de disponibilité des crédits

Conformément à l'article 6.1 du Règlement 290-2007 décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que la Municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses prévues au budget 2019.

6. Période de questions et commentaires

Aucune question dans la salle.

7. Levée de l'assemblée

Résolution 232-12-2018

Il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 19h43.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Roy,
Mairesse.

Dominique Giguère,
Directrice générale.